



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

armes à feu

Question écrite n° 83577

### Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le rapport d'information de la commission des lois de l'Assemblée nationale sur les violences par armes à feu et l'état de la législation. Ce rapport préconise notamment d'améliorer la coopération au sein de l'Union européenne sur le contrôle des armes à feu, en poursuivant le travail d'harmonisation des réglementations à l'échelle de l'Union afin de partager des règles plus exigeantes qui permettent de limiter les divergences et les incertitudes susceptibles de nourrir les trafics et les cessions d'armes ou d'éléments d'armes dans des conditions non sécurisées. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 83577

**Rubrique :** Armes

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 juillet 2010, page 7784

**Question retirée le :** 21 décembre 2010 (Fin de mandat)